

**INTITULE DU POSTE**  
(A compléter par  
l'ENSA suivant  
exemple)

ENSA SAINT-ÉTIENNE\_2022-1074619\_PR \_VAT\_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ENSA SAINT-ETIENNE \_ PROF\_VT\_CAT 1**

**INTITULE LONG DU  
POSTE**  
(A compléter par  
l'ENSA suivant  
exemple)

Professeur.e / Ville et Territoires / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

Professeur des ENSA / Villes et Territoires / Catégorie 1

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROFARCH
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : FPERCH03
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2023

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Département Loire  
Adresse : 1, rue Buisson, 42 600Saint-Etienne

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

L'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, située en centre-ville dans des locaux entièrement rénovés, accueille chaque année environ 600 étudiants. Elle délivre le diplôme d'études en architecture, le diplôme d'état d'architecte, l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre et est responsable du parcours « Espaces Publics, Ambiances » de la mention de Master « Ville et environnement urbain », en partenariat avec l'école d'art et de design et l'université Jean Monnet.

L'ENSA de Saint-Étienne s'affirme comme l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), liée par convention d'association avec l'Université Jean Monnet. Ancrée dans un territoire qui articule des configurations singulières, elle participe à la réflexion sur la transformation de celui-ci. L'ENSASE participe également à des réseaux scientifiques thématiques (RST) du BRAUP : l'école porte le RST « Espace rural et projet spatial » (ERPS).

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

L'ENSASE appartient à la fois au réseau des vingt Ecoles nationales supérieures d'architecture, et au site universitaire stéphanois comme établissement associé à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. Les collaborations scientifiques se développent à la fois avec les réseaux scientifiques thématiques (RST) de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (l'ENSASE porte le RST « Espace rural et projet spatial »), et avec les laboratoires de l'Université (l'ENSASE est établissement co-tutelle du laboratoire ECLLA).

La recherche s'organise à l'Ecole à partir de l'unité « Architectures et Transformations » (GRF), structurée en une matrice qui croise des thèmes génériques et des ateliers thématiques. Les thèmes génériques rassemblent les terrains, objets, méthodes et domaines de réflexion, ils interrogent le projet, centré sur des pratiques architecturales et urbaines, les territoires marqués par d'anciennes formes d'activité de production et aujourd'hui en crise, et les résiliences dans leurs diverses acceptions. Les ateliers thématiques, au nombre de trois, rassemblent les activités, pistes et projets de recherche : Habiter : Architectures, Crises, Engagements ; Faire forme : Architectures, Matérialités, Expériences ; Ecologie : Architectures, Climat, Techniques.

Le parcours doctoral se constitue, à partir de la matrice pédagogique, en continuité avec les deux domaines d'étude de master, *Transitions* et *FACT* (Formes, architectures, cultures, techniques), en lien avec deux Ecoles doctorales

(ED483 Sciences Sociales et ED484, 3LA). Il conduit vers le doctorat d'Urbanisme et d'aménagement, d'une part, et la mention « Architecture, images, formes » du doctorat Arts, d'autre part.

La valorisation et la diffusion de la recherche s'effectuent notamment dans le cadre de la collection « Architecture » dirigée par l'ENSASE au sein des Presses universitaires de Saint-Etienne.

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

L'ENSA Saint-Étienne recrute un·e enseignant·e chercheur·e ayant des compétences dans le champ disciplinaire *Ville et Territoire*, avec une expérience confirmée dans l'enseignement du projet architectural et urbain en Licence et en Master. Il·elle doit avoir une activité de recherche significative et reconnue dans le domaine des enjeux contemporains de la ville et du territoire au prisme de l'architecture. Ses thématiques de recherche *en et pour* l'architecture concernent les transformations contemporaines des espaces publics, tant du point de vue des pratiques sociales et citoyennes que des processus de projets urbains et architecturaux. Il est particulièrement attendu de sa part un investissement dans l'enseignement au sein du domaine de Master *Transitions*, et dans la recherche au sein du GRF *Architectures & Transformations* dont il·elle aura la charge de coordonner l'évolution en laboratoire et de participer activement à la structuration du parcours doctoral.

En matière de pédagogie, les missions seront les suivantes :

**• En Licence, l'enseignant·e**

- sera amené·e à s'investir en Licence, notamment en dispensant des cours magistraux théoriques et en encadrant des travaux de rapport d'études.

**• En Master, l'enseignant·e :**

- Intégrera une équipe de formation de master dans le domaine *Transitions*, autour des questions d'habitat et de projet urbain dans les territoires en crise(s). Il / elle sera en charge d'un atelier de projet de Master.

- Pourra s'investir dans la participation de l'ENSASE à la mention de master spécialisée en « espaces publics » intitulé *Ville et environnements Urbains – VEU*, en partenariat avec 7 établissements (Lyon 2, Lyon 3, Saint-Etienne, Ecole Normale Supérieure de Lyon, Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, Ecole d'architecture de Lyon, Ecole d'architecture de Saint-Etienne et Sciences Po)

- il·elle sera en charge des cours magistraux optionnels (S7, S8 et S9) d'*Approfondissements Thématiques* et d'*Expérimentations Méthodologiques*, notamment sur les théories des « commons » et leur place dans la fabrique contemporaine des espaces urbains.

- il·elle interviendra dans l'enseignement de l'*Introduction à la méthodologie du mémoire* (S7), et dans l'un des séminaires mémoire du domaine *Transitions* (S8-S9).

**• En Doctorat, l'enseignant·e :**

Dans la dynamique du projet de cycle doctoral existant entre l'Université de Lyon et l'ENSASE il·elle :

- assurera l'encadrement et le co-encadrement de doctorant·e·s au sein d'une école doctorale rattachée à l'unité de recherche *Architectures & Transformations*.

- contribuera à la structuration du 3e cycle de l'école, et sera étroitement associé·e au développement du doctorat en architecture, au sein de l'Ecole.

- conduira, avec des enseignant·e·s-chercheur·e·s d'établissements partenaires, une réflexion sur la mise en place de modules ou de séminaires doctoraux.

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures équivalent de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

**DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

### 1 - Expériences et compétences souhaitées

Expérience et compétences relatives aux missions de recherche, au niveau national et international et notamment, participation à des programmes de recherche académique souhaitée.

Expérience et compétences relatives aux missions d'enseignement, notamment cours magistraux et coordination/animation d'équipes enseignantes au sein des ateliers de projet architectural et urbain Licence et Master.

Expérience dans le montage d'une formation en lien avec l'environnement universitaire et les écoles d'architecture ou des institutions d'art (faculté/école d'art, école de design).

Expérience d'investissement dans les instances d'une école d'architecture et/ou d'une instance universitaire et/ou d'une structure de recherche.

### 2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Son intégration au GRF Architectures & Transformations est demandée en relation avec les laboratoires partenaires : ECLLA – *Études du Contemporain en Littératures, Langues, Arts* (Université Jean Monnet Saint-Étienne) et l'UMR 5600 *Environnement, Ville, Société*. Elle. Il devra s'inscrire dans une des ED partenaires de l'ENSASE, au sein du collège doctoral de Lyon Saint-Étienne et de la COMUE « Université de Lyon » (UdL) :

- ED 483 Sciences sociales

- ED 484 « 3LA » Lettres Langues Linguistique et sciences du langage, Arts.

Ses enseignements s'inscriront dans le domaine de master *Transitions*.

### 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Architecte, docteur en architecture. Habilitation à Diriger des Recherches - HDR (Soutenue).

Ses travaux de recherche porteront sur les transformations des conditions d'habitat et d'habiter dans les territoires urbains, périurbains (entre-ville) notamment sur des questions de planification territoriale, d'aménagement de l'espace public, d'organisation socio-spatiale, de gouvernance et de politique des villes avec un intérêt particulier pour les territoires en crises et les mécanismes de leur résilience.

Il.elle participera au développement de la *recherche par le projet* en favorisant l'interdisciplinarité, à des programmes de recherche en adéquation avec les axes de l'unité de recherche, ainsi qu'à l'encadrement de doctorant.e.s.

Il.elle assurera l'animation d'un séminaire doctoral au sein de l'ENSASE et de son unité de recherche tout en développant de nouvelles formes et activités de recherche non seulement académique, mais aussi opérationnelle, appliquée, action, etc. par des relations multiples, au niveau national et international, avec les mondes de la recherche et de la société civile.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (*ne pas modifier*)

### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (*textes encadrant les opérations de recrutement*)

### Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA *Saint-Etienne*

**CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)**

<b>Lien du site</b>	<i><a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023</a></i>
<b>Personne à contacter</b>	<i>habib.kralifa@st-etienne.archi.fr</i>
<b>Autre personne à contacter</b>	<i>marilyn.guillaume@st-etienne.archi.fr</i>